

101.

158

BRUVILLE

(298 habitants. — à 65 k. de Nancy).

Chef-lieu d'arr. Briey à 18 k.
— *de cant.* Conflans à 8 k.

Bur. de poste. . . Conflans.

Chemin de fer.

Route nation. . .

Route départ. . .

Maire. Beudoïn (J.-N.).

Adjoints. Bertrand (N.)

Curé. Fournier.

Instituteur. . . Larché.

Bruville

Titre :	Bruville
Autre titre :	Monographies communales de Meurthe-et-Moselle ; 101
Auteur :	Larché
Date :	1888
Formats :	16 f. : in-4 image/jpeg
Source :	Bibliothèques de Nancy, Ms. 820 (101)
Droit :	Domaine public



Canton de Conflans.

Arrondissement de Briey

Commune de

— Bruville —

L. Instituteur,
Larché

Questionnaire géographique:

1^o Donner la situation de la commune (confins), sa superficie, la disposition de son territoire, la nature de son sol, ses différentes divisions ou parties connues sous un nom particulier.

R. - La commune de Bruville est située près du 49^o de latitude septentrionale et près du 3^o de longitude orientale sur un terrain jurassique renfermant une quantité de pierres ferrugineuses. Son altitude est d'environ 435 mètres. Cependant, plusieurs points de son territoire atteignent une altitude sensiblement plus élevée. Elle avise même jusqu'à 477 mètres au point le plus culminant de son territoire.

Elle a pour limite le territoire de la commune de Doucourt au nord, celui de la commune de Saint-Marcel à l'est, celui de la commune de Dionville, village de la Louani annexé à la Prusse, et celui de la commune de Mars-la-Tour, au sud, et enfin celui de la commune de Ville-sur-Yffon au sud-ouest, et enfin celui de la commune de Jarmy à l'ouest.

La commune de Bruville a une superficie de 1.081 hectares environ. C'est une des plus étendues de



du département de Meurthe et Moselle par rapport à sa population (504 habitants). Elle a la forme d'un polygone très irrégulier. Elle atteint 4500 mètres dans sa plus grande longueur, et 4000 mètres dans sa plus grande largeur.

La commune de Bruville est essentiellement agricole. Son sol est généralement fertile. Elle produit annuellement 12 800 hectolitres de céréales parmi lesquelles dominent le froment et l'avoine. Son sol est aussi très productif en pommes de terre. Il reste encore quelques vignes qui attestent qu'autrefois le territoire de la commune était considéré comme pays vignoble; mais les gelées du printemps n'ont pu exciter les propriétaires à conserver leurs vignes. Elles sont presque toutes défrichées. Il n'y en a plus qu'une qui s'étend sur 8 hectares.

Le territoire communal comprend le chef-lieu de commune: Bruville, et les hameaux suivants: Urcourt et Puhricourt. Il est divisé en trois parties ou saisons qui correspondent à l'assolement triennal. Les saisons sont appelées: 1^e Saison des Fanchés, 2^e Saison du Haut Menul, 3^e Saison des Ceillons.

2^e Dresser la liste de tous les noms de lieux dits de la commune, d'après le cadastre, en les classant par ordre: hameaux, fermes, collines, forêts, vallées, champs, pierres ou rochers, sources, fontaines, ruissaux, étangs et tous accidents naturels qu'on y remarque.

1. Chef-lieu communal: Bruville
Hameau principal: Urcourt
Hameau: Puhricourt

Côtes:

Lanceu (au sud-ouest du village)

Chompré (à 500 mètres, côté est du village)

Saignes Jean (à 3 kilomètres au sud-est de Bruville.)

Forêts:

Bois Mateau (actuellement défriché)

Bois Hallois (id)

Bois Robert (en partie seulement défriché) au 1/4

W'ouvilloste (actuellement défriché)

Champs:

Cantons ou lieux dits de la commune:

Les noms français sont placés à côté du nom français, lorsqu'il y a lieu.

Pièce Le Fuche (pièce Le fuche)

Les trois fontaines (Les trois fontaines)

Les Grands Bocassus.
Sur le chemin de La Grange.
Pierre Cognard.
Beaux Rechamps (Beaux Rechamps)
A l'Epine (Et l'Epine)
Rechignieux.
Sur le sentier de Griziers.
Selon (Selon)
Marianne Cortout (Cortout Marianne)
Mauvais jour.
Fassière.
Côte des montons.
A côté de la haie La Pille.
La Louvière.
Grand hache (grande hache)
Nangy.
Centure (Centure)
Fontaine au loge (Fontaine Auboué)
Woirillotte (Woirillotte)
Devant le bois de Woirillotte.
Rausen (Rausen)

162
Natural.
Soirée champ Bequin.
Derrière l'église.
Vergandé.
La Bressine.
Village.
La côte Lançon.
Croix des morts.
Source sauvage près.
Neuville (Neuville)
Fond Chisbaut
Sur les terres Griziers.
Virginie.
Devant le bois dessus.
Devant le bois dessous
Bois dessus.
Grand Clalay (Grand Clalay)
Fond de la cueve.
Petit Clalay (Petit Clalay)
Derrière le bois dessous.
Schet? (J^e kai)

Le chêne (Au chêne)

Devière sauvage pré.

Coulorotte.

Sur les Noirs terus

Bois desus

Sauvage pré.

Entre deux haies.

Nativille?

Fond de la cuse.

La côte Sigmur Jean

Côte Moitange (Côte Moitange)

Devant le Bois maseau

Rayé (Rayé.)

Marinville.

Bois Maseau.

Section - C - Carré le Loup. (Carré le Loup)

Maladré

Champ marin. (champ. marin)

Blanc valet (Blanc valet?)

Sur le chemin de Metz.

Bauni

Langemont.

Mohémont.

Haut des Ceillons.

Haut de la cuse.

Pent de la cuse.

Hai chasseur (hai chasseur)
haut hai chasseur (haut hai chasseur)

Couillard.

Fleur de Nihaye (Fleur nihaye)

Pièce Clément.

Bois des Trais d'Uroust.

Petits Fays.

Bout champs (Bouts de champs)

Grands Fays.

Gros Fond.

Vremblois.

Pature.

Fond de la hai chasseur

Pé Pourri.

Bois Hallois.

Fond de la Cuse

Clos

117
S^m D. Le village
Derrière la grande Maison
Luté.
Au Tot.
Entre grand pré et chemin.
Petit Graul (Petit Graul)
Grand Graul (Grand Graul)
Pied pré.
Devant Butricourt
Le Milliot (Le Myot)
Sur la Saulle
Sur Pied pré
Grand pré
Village d'Incourt
Grand Jardin
Lajotte.
Crolieu.
Entre deux prés.
Courte haie.
Sur grand pré.
Haut du faquin.

164
Ruchelle (Ruchet)
Sur Ruchelle (sur Ruchet)
Grand Mahinville (Grande Mahinville)
Petit Mahinville (Petit Mahinville)
Combrucot (Combrucote)
Haut du chapeau (haut de la Chapote)
Petite Vrainette (Petite voirnette)
Court fossé.
La Gaulotte.
La Viobette.
Trop.
Long fossé.
Pente de vin.
Sur la côte champné.
Dignotte.
Champné.
Pièce Baure'
Beuré.
Courières.
S^m E. Cense de Butricourt.
Pièce rouge de Butricourt.

Pièce Rouge.

Pièce de douze jours.

Sur la Preitte.

Ulos.

Fonds de la Vaud.

Haut des Mazures.

Grands Noottes.

Petits Noottes.

Corvée.

Pièce des dames.

Petite Corvée.

Grande Corvée.

Fonds Brun de Corps

Côte d'Urcourt

Pièce Genève ----- (Pièce des Genève)

Haut de corps.

Vauvrière.

Les Cours d'eau qui traversent la commune, les décrit sans leur agencement général et dans les particularités de leur cours; pente, rapidité, ensemble, transformation lente ou accidentelle de leurs rives, dunes, intermittences rapides

et minimes de leur niveau, époques et niveaux atteints par les grandes inondations, leurs conséquences sur le lit des cours d'eau.

R. Le territoire de la commune est arrosé par deux petits cours d'eau, dont l'un, situé au lieu dit des trois fontaines, sur le plan cadastral, est tout à fait insignifiant. Il n'existe à l'état permanent que pendant l'hiver. Le second cours d'eau est un plus important en ce sens qu'il passe près du village et que quelques maisons de la partie basse de la commune sont en quelque sorte à son niveau. Ce petit ruisseau dit le Ruissseau de la Fontaine probablement parce qu'il reçoit les eaux de la fontaine publique du village, prend sa source à la sortie du village de Bruvillle, côté sud, il a une longueur d'environ 1600 mètres, il n'a guère que deux mètres de largeur à son embouchure. C'est un affluent du Rougeval, autre ruisseau qui descend de Doncourt les Conflans, lequel est un affluent de l'Orne.

Ce petit ruisseau reçoit les eaux qui viennent de St Marcel et d'Urcourt. Il est remarquable par ce que dans les temps pluvieux, il devient un torrent impétueux

qui, une fois grossi, franchit ses limites en rujan dans ses eaux dans les propriétés riveraines et dans les maisons adjacentes.

Bien que ce soit un tout petit ruisseau, il contribue dans la mesure de ses forces, lorsqu'il s'est réuni au Rougevoald, à alimenter deux Moulins assez conséquents: le moulin de «Wongoville» et celui du «Brevillot».

Il y a quelques années, en 1892, après des pluies torrentielles, ce petit ruisseau, trop à l'étroit dans son lit pour recevoir et écouler les eaux qui lui étaient envoyées de presque toutes les parties du territoire communal, est sorti de son lit et a répandu ses eaux jusque dans les habitations de la partie basse de Bruville. Les propriétaires ont subi de grandes pertes, occasionnées par ce débordement. Il faut être que les eaux ont débordé la nuit; c'est à qui a fait que les gens brisés, n'ont pu avoir à temps sauvés leurs bestiaux et autres animaux. Porcs, moutons, chèvres et volailles, nageaient au milieu des eaux. Les chevaux et les vaches baignaient

jusqu'au ventre. Le marchand épicer du village a vu tout son stock de sel, qu'il avait conservé dans un seltier, fondu; l'eau entraît chez lui par une porte et sortait par la fenêtre. L'eau s'élevait chez lui, dans une de ses chambres, à une hauteur de 0.40 m. Heureusement que ce débordement n'a pas duré plus d'une demi-journée, car les pertes auraient été bien grandes. Les pignons des habitations étaient déjà tout détrempés.

Il est vrai que ce petit ruisseau, quoique insignifiant, est encore bien dangereux pendant la saison des pluies, des orages, ou de la fonte des neiges.

Depuis 1892, grâce au curage du ruisseau, pareille inondation ne s'est pas encore renouvelée; mais la population vieillie, elle ne laisse pas ensabler son ruisseau; chaque propriétaire riverain se met en devoir, tous les 2 ou 3 ans, de curer ce ruisseau; par ce moyen on évitera peut-être à l'avenir les pertes et accidents que pourrait amener une nouvelle inondation.

6^e-A

Particularités météorologiques..

Étés chauds - Hivers rigoureux (neige - grêle -)

7^e-

Statistique de la population; causes principales de son accroissement ou de sa diminution; nombre de décès, mariages.

R. - La population de la commune est à peu près restée stationnaire depuis plus de cent ans. Nous avons pu facilement le constater en feuilletant un ouvrage déjà ancien qui date de 1817 dans lequel les noms des communes ^{de la localité} sont marqués, avec le chiffre de la population à cette époque.

D'après le recensement de 1896, le chiffre officiel de la population communale est de 304 habitants.

Il y a chaque année 3 ou 4 décès, sauf les années épidémiques, telles que l'année 1870-1871 pendant laquelle la petite-vérole et autres maladies dangereuses ont décimé la population.

Un ou deux mariages chaque année aussi.

De quatre à 5 naissances. Les familles très nombreuses sont à peu près disparues. Celles qui comptent 6 enfants sont les plus nombreuses, encore n'y en a-t-il que deux ou trois familles.

167

Cela doit tenir, il nous semble, du principe égyptien si just de l'égalité des enfants quand il s'agit des successions paternelles & maternelles.

8^e-

Particularités sur la constitution physique des habitants, leurs us et coutumes. Caractère des habitudes locales; statistique relative..

R. Les habitants de la commune sont en général d'une constitution robuste. La durée moy de leur existence dépasse de beaucoup la moyenne. Il n'est pas rare d'y voir des hommes et des femmes dépasser l'âge de 90 ans. Cela tient à leur tempérament robuste et à leur grande sobriété.

Les habitants ont l'habitude de vivre chacun chez eux. Nous voulons dire qu'il ne fréquentent pas leurs voisins, afin d'éviter des frais de visites et de réception de part et d'autre. Ils possèdent cependant une grande vertu: l'économie; mais une économie poussée jusqu'à la parcimonie chez quelques-uns, et même jusqu'à l'avarice chez d'autres. Les derniers se privent même du nécessaire pour épargner, amasser toujours.

Salsigne isolaire : anné 1847. 56 élèves ont été inscrits sur le registre matricule et ont par conséquent fréquenté l'école pendant cette année.

Pendant les 10 années précédentes, la population salsigne n'a pas sensiblement changé. Il y avait chaque année entre 45 et 56 élèves d'inscrits et en âge de fréquenter l'école.

90 Etat des terres : assolement, jachères, engrais, prairies naturelles et artificielles.

10. Les terres qui constituent le territoire communal sont en bon état, grâce à l'activité prodigieuse des cultivateurs habitant la commune, lesquels sont presque tous propriétaires des parcelles de terre qu'ils cultivent. Ces terres sont de deux sortes, il y a les terres légères et les terres fortes. Les terres légères sont appelées ainsi par les cultivateurs parce qu'elles comprennent les terres que l'on peut retourner, labourer en toute saison et par tous les temps, c'est-à-dire les sablonneuses et les calcaires. Les terres fortes sont ainsi appelées parce qu'elles

Prairies naturelles, prairies artificielles, 10 hectares, 10 hectares, 10 hectares.

compréhendent celles où l'argile domine, et les terres humides où le sous-sol est imperméable. Mais en général le bon du territoire est d'un rapport dépassant la moyenne, grâce au zèle des habitants que j'ai nous avons déjà signalés.

L'assolement est triennal. 1^{re} année : Blé ou seigle. - 2^{me} année : Avoine ou orge. - 3^{me} année : - trèfle, sainfoin, minette, pommes de terre, betteraves, ou jachères.

Les jachères n'ont plus que pour un bien faible part. Les cultivateurs ne laissent en jachères que les terrains rebelles ou réputés improductifs, et les terrains. Avec des engrais spéciaux, ils viendraient à bout de supprimer complètement la jachère.

On se sert exclusivement des engrais animaux pour fertiliser les terres : le fumier et rien que le fumier des bœufs. Mais on laisse encore malheureusement s'écouler dans les rues ou villages le meilleur des engrais : le purin qui s'écoule des étables ou des places à fumier. On n'a pas encore pu qualifier les fomes à purin.

N° 10. Cultures de céréales, etc. - Quantités récoltées vendues ou plantées en -

1 ^{re} Blé : 330 hectares.	7 ^{re} Froment de blé : 74 hectares.
2 ^e Seigle : 16 id.	8 ^e Orge : 5 hectares.
3 ^e Orge : 85 id.	9 ^e Avoine : 1 hectare.
4 ^e Avoine : 340 id.	10 ^e Vignes : 9 id.
5 ^e Haricots : 1 hectare.	11 ^e Bois : 3 hectares.
6 ^e Pois : 1 hectare.	

Il y a plus de prairies artificielles que de prairies naturelles : 80 hectares cultivés de prairies artificielles, et seulement 20 hectares de prairies naturelles. Mais les trèfles, sainfoin et luzernes remplacent avantageusement les produits fourragers naturels.

11^e Usages particuliers concernant la culture et le pâturage.

A. - En ce qui concerne la culture, il n'y a rien de particulier; mais en ce qui concerne le pâturage, tous les propriétaires d'animaux de l'espèce bovine conduisent dès le mois de mai, leurs animaux en pâture. Ils ne quittent de la conduite que vers la Toussaint et même Noël quand l'hiver n'est pas en froid. Les derniers jours d'automne ne sont pas trop rigoureux.

Un troupeau de moutons appartenant aux habitants ne pâture dans le ban communal, sous la conduite d'un berger.

Pêche et chasse; espèce de gibier ou de poisson sous leur appellation vulgaire, et, autant que possible scientifique.

La pêche est nulle. Le ruisseau qui arrose Bruille n'est pas assez important pour attirer les poissons de cours, dans lesquels il se jette.

Quant à la chasse, tout individu a le droit de chasse sur le territoire communal, moyennant le permis traditionnel. Les chasses n'y sont pas louées. Malgré cela, il n'y a guère chaque année que trois ou quatre chasseurs dans la commune. Il faut penser que le gibier fait défaut; cependant on rencontre encore assez souvent des lièvres, des perdrix, des cailles, et des alouettes. Je n'ai vu autrefois apercevoir un chevreuil qui aura été chassé des bois voisins du territoire; mais ce cas est très rare.

(La suite de ce qui concerne la géographie et l'histoire.)

27

Questionnaire archéologique et historique

Commune de Bruville (Population: 304 habitants)

Noms anciens de la commune: (s'écrivait autrefois Bruville)

I Monuments primitifs. (Néolith.)

II Monuments Gallo-Romains.

À la limite extrême du territoire de la commune de Bruville, une ancienne voie romaine existe encore. Elle a dû être construite par les Romains, pour se établir des communications entre les villes de Metz et Verdun, car cette voie semble avoir la direction de Metz à Verdun. Elle a été construite par les Romains, car elle est appelée encore aujourd'hui « Voie Romaine ». Cette route est actuellement de limite entre le territoire de Bruville, et le territoire de la commune de Viéville, (commune annexée).

On a trouvé, il y a bien longtemps, des outils romains

170

ou à rebord au lieu dit « La côte Moitange » et à la « côte Poigneur Jean » mais personne n'a fait de collection de ces objets d'une certaine valeur. En creusant les terrains où l'on a trouvé quelques vestiges d'anciennes constructions, on pourrait peut-être recueillir quelque objet précieux. Pour obtenir ce travail, il faudrait obtenir auparavant l'autorisation des propriétaires de ces terrains, autorisation qui ne serait accordée que moyennant rétribution. On a trouvé aussi des restes de foyers. De la cendre même, mais ces quelques restes de l'antiquité ont été enfouis aussitôt.

III Monuments du Moyen âge, de la Renaissance et des Temps modernes.

L'Église est-elle ancienne? Connaît-on un titre authentique de sa fondation? Où se trouve-t-il mentionné? Si elle est de construction récente de quelle date était l'ancien? À quel saint est-elle dédiée? Indiquer, autant que possible, ses dimensions.

L'église est assez ancienne. Elle date de l'année 1766. On ne connaît aucun titre authentique de sa fondation. Elle est dédiée à Saint-Maurice. Elle a 34 mètres de longueur et 18 mètres de largeur.

La hauteur de la nef est d'environ 7 mètres. Celle du clocher, y compris la flèche et la croix est d'environ 28 mètres d'élévation.

Voûte... La voûte n'est portée ni par des pilastres ni par des colonnes. Elle est en pierre. Les fermes ne sont pas apparentes. Elles sont cachées par un plafond.

Fenêtres... Les fenêtres ont la forme rectangulaire, surmontées par un arc d'une demi-circonférence. Les vitraux sont modernes.

Portes... Les deux portes de l'église sont carrées. Elles n'ont qu'une ouverture. Il n'y a pas de pilier pour séparer les deux vantaux. Un gothic en pierre, au-dessous du clocher se trouve à l'entrée de l'église.

Bénédiction... Les bénédiction qui sont à l'église datent de 1766; mais il y en a un ancien au cimetière qui semble dater de ~~1607~~ ¹⁶⁰⁷. Il a été érigé par le curé de l'église d'Urcourt, hameau de Bruville, lequel hameau était autrefois un village considérable.

Statue... À l'extérieur de l'église on remarque une

statue équestre de saint Maurice patron de l'église. Clocher... L'église a son clocher. Il est en pierre. La flèche est en bois recouvert d'ardoises. Il est placé en avant de l'église.

Cloches... Il y a deux cloches dont l'une est assez ancienne. Elle a été faite en 1609. Cette époque cette cloche étoit appartenait probablement à l'église d'Urcourt. Voici leurs inscriptions:

Grande cloche:

Y ai pour parrain Alfred Dublanche,
pour marrain Adeline Goubaut,
Marrain: François Goubaut.

Petite cloche:

Pour Marie, ma sœur épouse Jeanne
l'on m'a fait baptiser, 1609 Abib.

Cimetière... Le cimetière renferme le tombeau des soldats français et allemands, morts sur le champ de bataille de Mars-la-Tour, en 1870, (bon de Brunelle) sur lequel tombeau la famille d'un officier français y a érigé un monument.

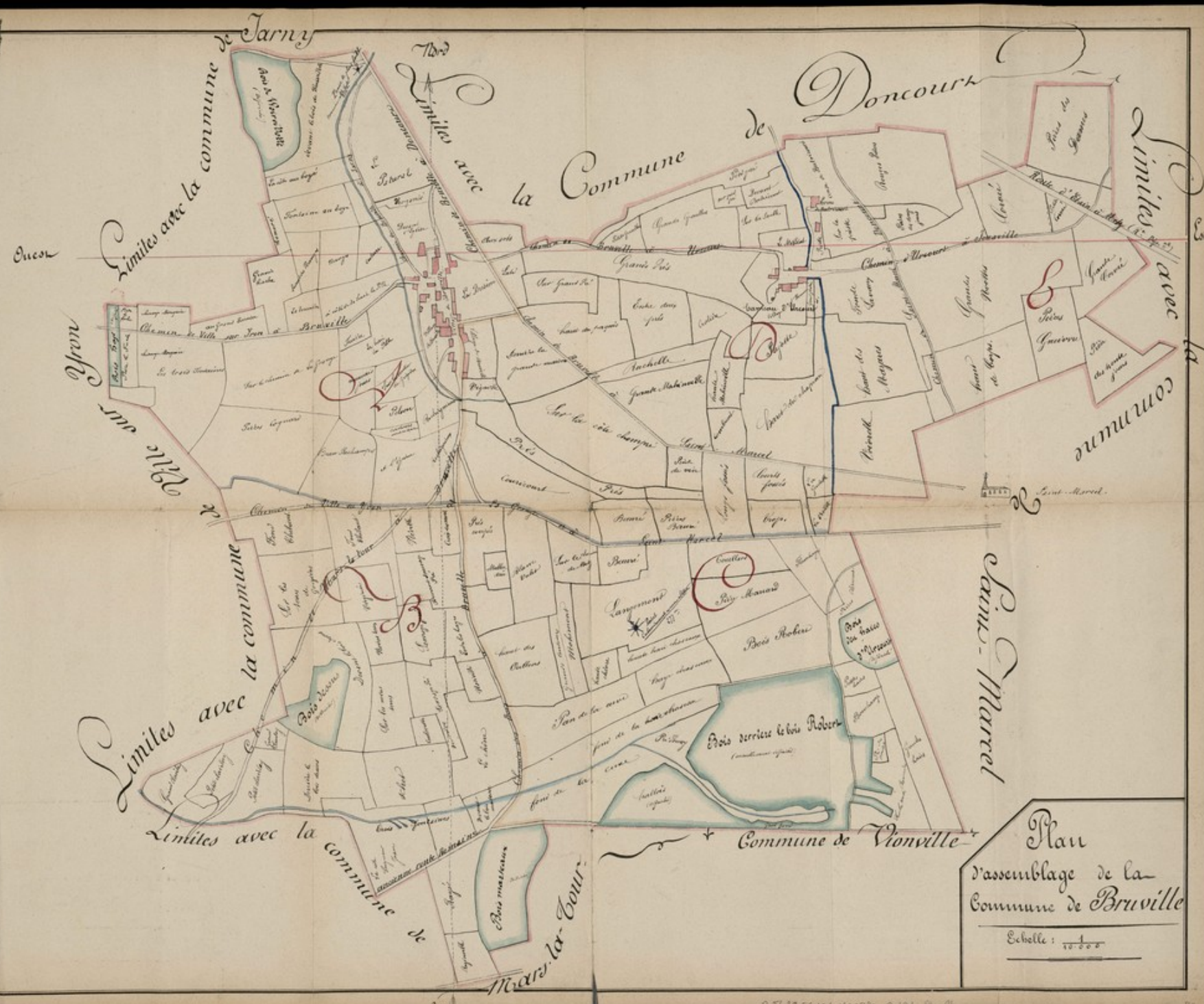
Deux dits... La côte seigneur Jean peut faire supposer

qu'un seigneur du nom de Jean a habité en cet endroit.

Nous ajoutons qu'une partie du territoire de la commune de Breville a eu le triste honneur d'être le théâtre de la bataille sanglante de 16 août 1870 dans laquelle Français et Allemands ont subi de si grandes pertes. C'est sur les confins extrêmes du territoire de la commune, au lieu dit « Fond de la cure » qu'eut lieu une mêlée sanglante où les Allemands ont vainement essayé d'enlever les positions françaises. On a élevé plusieurs monuments en cet endroit, dont trois se trouvent sur le territoire communal.

Fait à Breville le 31 juillet 1898

L'Instituteur
Lambert



Plan
d'assemblage de la
Commune de Bruville

Echelle : 1:50,000